



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 30 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 24 janvier 2020

Secrétaire de séance : Madame Anne VÉRISSIMO

L'An deux mil vingt, le 30 janvier à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Ghislaine HOUEL, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Madame Florence LUZEUX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ, Monsieur Éric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ (arrivée à 19h15), Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Madame Virginie ROSEZ (arrivée 19h15), Monsieur Samuel DEVOYE, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ.

Excusés ou Absents : (8) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Mme Karine LHARMINEZ), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Mme Isabelle VERBEKE), Monsieur Gérard REMACLE (pouvoir donné à Mme Claudine HEYMAN), Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Jimmy COUPÉ), Madame Apolline MIGNOT (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Régis VALOUR, Monsieur Valère DORNEZ (pouvoir donné à Mme Sandrine PROUVOST).

**3 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE –
EXERCICE 2018.**

Rapport de Madame le Maire

Vu en commission n°2 le 20 janvier 2020

- Vu l'article L5211.39 du CGCT disposant que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement devant faire l'objet d'une communication au conseil.
- Considérant la réception du rapport d'activité 2018 de Lille Métropole en décembre 2019.
- Considérant la synthèse de ce rapport annexée à la présente délibération, le rapport complet étant mis à disposition de toute personne intéressée en mairie.

Il vous est demandé de bien vouloir accepter les conclusions de ce rapport et de prendre acte de la communication du rapport d'activité de Lille Métropole pour l'exercice 2018.

- **Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, prend acte de la présentation de ce rapport.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

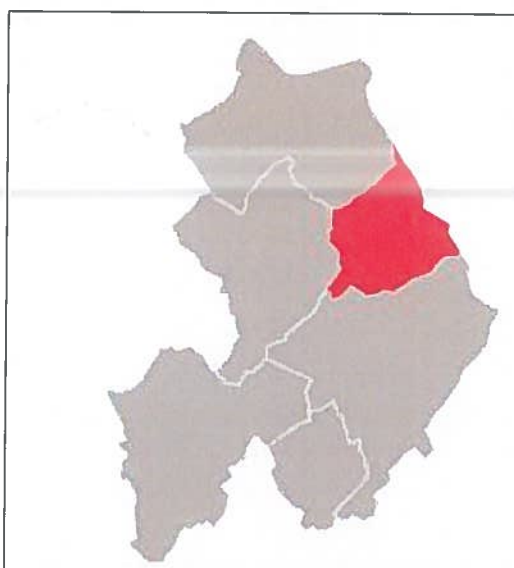
Envoi en Préfecture le
06 FEV. 2020
NEUVILLE EN FERRAIN

AFFICHE LE
06 FEV. 2020
NEUVILLE EN FERRAIN

NOTE D'INFORMATION
 à l'attention de Marie Tonnerre
 Maire de Neuville-en-Ferrain

**Objet Rapport d'activité MEL 2018 / Territoire Tourquennois /
 Commune de Neuville-en-Ferrain**

Déclinaison communale du rapport d'activité territorial



Total provisoire des dépenses réalisées à l'échelle de la commune pour 2018 : **3 194 022 €** hors reversement aux collectivités (dotation de solidarité communautaire et attribution de compensation) intégrant une quote part des dépenses territoriales soit 1/6^{ème}.

	Commune	Territoire	MEL
Superficie (km²)	6,18	61,74 (10%)	611,45
Population	10 266	159305 (6%)	1 113 833
Densité de population (nb. hab/km²)	1 661	2 580	1 822
Population de :			
· - de 20 ans	· 27%	· 29%	· 27%
· + de 65 ans	· 15%	· 13%	· 13%
Revenu médian (€/UC)	21 148	-	17 985
Tx chômage de	7,8%	16,8%	15,7%
Tx de logements sociaux	12,85%	24%	25,7%

(%) : la part de la commune

Dépenses de la MEL sur le territoire tourquennois en 2018 :

FONCTIONNEMENT 37 267 413 €

INVESTISSEMENT 48 518 041 €

TOTAL 85 785 454 €

Pour mémoire, en 2017 :

FONCTIONNEMENT 36 957 857 €

INVESTISSEMENT 35 974 901 €

TOTAL 72 932 758 €

Le territoire Tourquennois représente 14% de la population du territoire métropolitain et 17% des dépenses à l'échelle des territoires.

Espaces publics / Voirie/ Assainissement/Transports et mobilité

A l'échelle du territoire :

Déchets ménagers : Les dépenses de fonctionnement pour les déchetteries du territoire localisées à Tourcoing et Halluin ont représenté **2 677 116 €** soit +29% par rapport aux dépenses 2017.

Voirie : un total de **36 055 €** ainsi décliné :

- 29 438 € de dépenses de fonctionnement consacrées au remplacement du mobilier urbain
- 3 859 € de dépenses d'investissement consacrées à la régulation d'éclairage public et signalisation
- 2 758 € de dépenses consacrées à la maintenance

Assainissement : Les dépenses d'investissement consacrées aux travaux de la **STEP de Neuville-en-Ferrain** s'élèvent à **1 824 312 €** auxquels s'ajoute la quote part de Tourcoing pour la STEP de Marquette de **13 541 €** soit pour le territoire un total de **1 837 853 €**.

A l'échelle de la commune:

Les dépenses en matière de voirie et espace public pour la commune sont de **1 132 320 €**.

Elles ont représenté **74 991 €** en fonctionnement dont :

- 46 192 € en réfection ponctuelles
- 12 374 € en régulation d'éclairage public et signalisation
- 5 379 € au titre de la maintenance et signalisation des ex RD
- 4 485 € en remplacement et nettoyage de jalonnement
- 2 367 € en maintenance de voirie
- 2 219 € en études (frais topo, arpentage, parcellaire)
- 1 975 € en charges et produits divers (réparation sinistres)

et **1 057 329 €** en investissement, ainsi réparties :

- 635 326 € au titre des ouvrages d'art (Pont du Chemin Vert)
- 250 105 € au titre de la maintenance de la voirie (rue Pierre Corneille, Christ/Ste Anne des Plaines et rue du Dr Schweitzer notamment)
- 158 587 € au titre des travaux de partage de l'espace public (Sentier du Sapin Vert)
- 6 934 € au titre de l'accompagnement de projets privés (rue du Dronckaert)
- 3 887 € en régulation d'éclairage public et signalisation
- 1 672 € au titre du mobilier urbain
- 818 € de jalonnement

Concernant, les autres dépenses d'investissement en matière d'eau et d'assainissement réalisées sur la commune, elles s'élèvent à **466 775 €** ainsi réparties :

- 282 019 € pour les travaux sur canalisations (rue du Berquier et rue du Chemin Vert)
- 142 357 € au titre de la lutte contre la pollution (acquisition foncière Les Frômets)
- 37 313 € pour les branchements
- 2 848 € au titre de la lutte contre les incendies
- 2 238 € pour les travaux neufs d'extension du réseau

Enfin, s'agissant des dépenses liées à la thématique **Transports/Mobilité** : elles se sont élevées à **490 838 €** ainsi réparties :

- 490 399 € pour les aménagements cyclables (rue du Risquons Tout et rue de Reckem)
- 439 € au titre des subventions à l'achat de vélos

Développement économique

A l'échelle de la commune:

Il s'agit uniquement de dépenses d'investissement qui se traduisent par une subvention de 30 650 € accordée aux Laboratoires SARBEC au titre des aides aux entreprises et 622 131 € au titre de l'aménagement du parc d'activités du Petit Menin (redevance archéologie préventive, acquisition foncière et voirie) soit un total de 652 781 €.

Foncier / Aménagement

A l'échelle du territoire :

Il s'agit uniquement de dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 40 029 € soit 18 766 € pour la mise en sécurité du patrimoine métropolitain (fauchage) et 23 263 € au titre de la maintenance du patrimoine métropolitain (unité territoriale UTTA basée sur Roncq.) Cette dépense est attribuée comptablement sur Roncq mais devrait être affectée aux territoires Tourquennois et Lys.

A l'échelle de la commune:

Les dépenses se traduisent uniquement en dépenses de fonctionnement correspondant au paiement d'honoraires et de prestations de services pour le Square Alfred de Vigny à hauteur de 171 €.

Habitat

A l'échelle du territoire : il est possible d'attribuer les dépenses d'investissement générées par l'aire d'accueil des GDV qui est située sur Roncq mais à vocation intercommunale. Elles s'élèvent à 101 287 € auxquelles s'ajoutent des dépenses d'animation et d'accompagnement dans le cadre de la politique de réhabilitation du parc privé pour un montant de 22 140 € soit un total de 123 427 €.

A l'échelle de la commune :

Les dépenses d'investissement réalisées pour la politique Habitat s'élèvent à 415 986 € ainsi réparties :

- 395 952 € pour la création de nouveaux logements (subventions données pour la réalisation de PSLA et PLAI rue du Dronckaert et PLAI rue de Tourcoing notamment – 2015 à 2017)
- 10 884 € au titre de l'intermédiation foncière Chemin Vert (pose clôture, réfection chéneau, remplacement sablière)
- 7 668 € de subventions versées pour les travaux de réhabilitation du parc privé
- 1482 € de travaux de remise en état sur des logements temporaires (étude de pollution et surveillance piézométrique)

Culture et sports

A l'échelle de la commune:

Culture : En fonctionnement, la MEL a subventionné la commune à hauteur de 2 800 € au titre du soutien aux événements culturels.

Sport : En investissement, les dépenses effectuées au titre des fonds de concours pour création ou rénovation des équipements sportifs de proximité (rénovation de la toiture et au Complexe Lietaer Salle Fievet) s'élèvent à 32 351€

Dossier suivi par :

Stéphanie DARCE-BECUWE

Tél : 03 20 21 66 17

Mail : sdarce@lillemetropole.fr

RECAPITULATIF DES DEPENSES DE LA MEL EN 2018 POUR NEUVILLE-EN-FERRAIN

VOIRIE	en dépenses de fonctionnement et d'investissement 1 168 375 € dont 36 055 € soit 3 % relevant de l'échelle territoriale
EAU ET ASSAINISSEMENT	en dépenses d'investissement 2 304 628 € dont 1 837 853 € soit 80 % relevant de l'échelle territoriale
DECHETS MENAGERS	en dépenses de fonctionnement 2 677 116 € Soit 100% relevant de l'échelle territoriale (déchetteries)
TRANSPORTS/MOBILITE	en dépenses d'investissement 490 838 € Pas de dépense à l'échelle territoriale
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	en dépenses d'investissement 652 781 € Pas de dépense à l'échelle territoriale
FONCIER /AMENAGEMENT	en dépenses de fonctionnement 40 200 € soit 99,6% relevant de l'échelle territoriale
HABITAT	en dépenses d'investissement 539 413 € dont 123 427 € soit 23 % relevant de l'échelle territoriale
CULTURE/SPORTS	en dépenses de fonctionnement et d'investissement 35 151 € Pas de dépense à l'échelle territoriale
TOTAL des dépenses territoriales : 4 714 480 € soit 785 747 € par commune (1/6)	
TOTAL DES DEPENSES MEL EN 2018 POUR NEUVILLE EN FERRAIN : 3 194 022 € d'échelle communale 785 747 € d'échelle territoriale = 3 979 769 € soit env 7,4 % des dépenses MEL sur le Territoire Tourquennois (calculés sur les dépenses totales de la MEL sur le territoire hors reversement aux collectivités – dotation de solidarité communautaire, attribution de compensation soit 53 875 766 €)	
sachant que la commune représente 6% de la population du Territoire Tourquennois	

collection **RAPPORTS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

1^{er} JANVIER 2018 > 31 DÉCEMBRE 2018



MEL les éditions

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

1^{ER} JANVIER 2018 > 31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

P. 6	INNOVATION
P. 8	LA MEL EN CHIFFRES
P. 10	PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET GOUVERNANCE
P. 12	AMÉNAGEMENT
P. 14	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
P. 16	AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
P. 17	HABITAT
P. 18	MOBILITÉ, TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS
P. 19	ESPACE PUBLIC, VOIRIE
P. 20	ÉNERGIE
P. 21	EAU ET ASSAINISSEMENT
P. 22	DÉCHETS MÉNAGERS
P. 23	NATURE, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT
P. 25	JEUNESSE, CITOYENNETÉ, BUREAU DES TEMPS
P. 26	CULTURE
P. 27	SPORTS
P. 28	TOURISME
P. 29	ADMINISTRATION
P. 29	CRÉMATORIUMS
P. 30	FINANCES
P. 31	RESSOURCES HUMAINES
P. 32	ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE
P. 33	ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

PRÉAMBULE

Comme toutes les autres éditions, ce rapport d'activités 2018 propose à nouveau de faire un point sur l'action de la Métropole Européenne de Lille ; sur ses relations avec les communes qui la composent ; et sur son ambition pour tout le territoire.

La Métropole Européenne de Lille évolue encore et toujours. Elle se donne les moyens de répondre aux besoins des habitants et d'offrir des services publics de qualité.

Elle investit pour l'emploi, l'environnement, le développement durable, l'habitat et pour améliorer l'accessibilité du territoire, comme en témoignent - notamment - l'adoption de la nouvelle Concession de service public et, quelques mois plus tard, celle du Schéma directeur des Infrastructures de transports (SDI).

L'année 2018 fut donc riche en innovations ou en programmes d'aménagement mais aussi en événements, rencontres, concertations ou développement de nouveaux partenariats. Et aujourd'hui, la MEL se prépare à vivre une année exceptionnelle. Capitale Mondiale du Design en 2020, elle sera, à n'en pas douter, sous les feux de tous les projecteurs.

Alors que cinq nouvelles communes* vont bientôt la rejoindre, la Métropole Européenne de Lille est bien le moteur du développement du territoire ; facilitateur pour les implantations d'entreprises ; organisateur d'événement et créateur de nouveaux cadres de vie.

* Les cinq communes de la Communauté de Communes de la haute-Deûle rejoindront la MEL en mars 2020. Il s'agit de : Annœullin, Allennes-les-Marais, Bauvin, Carnin et Provin.

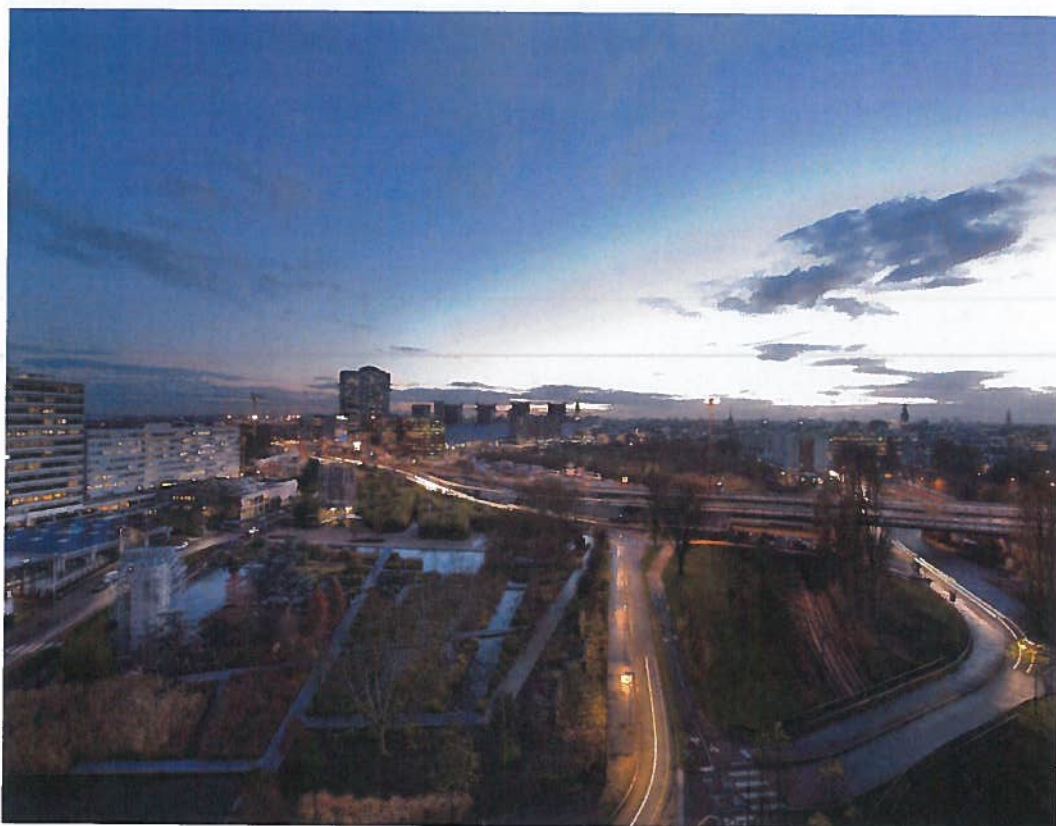
01. INNOVATION

La MEL en mode design

En octobre 2017, au terme d'une compétition internationale, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a décroché le titre de « Capitale Mondiale du Design » pour l'année 2020 à la suite de Mexico, Taipei et Cape Town, marquant ainsi le début d'un processus ayant pour ambition la transformation de notre territoire par le design. En partant des usages, en priorisant l'expérimentation et le prototypage, en privilégiant la durabilité des méthodes et des projets, le design est une méthode innovante, pragmatique et itérative de résolution des problématiques et dysfonctionnements rencontrés par les habitants et les acteurs du territoire. Le 15 décembre 2017, le Conseil métropolitain a voté la création du Comité d'organisation de Lille Métropole 2020, Capitale mondiale du Design. Il a en charge la mise en musique des actions et événements qui irrigueront la métropole lilloise en 2020 et le pilotage de cette année charnière, en suscitant une vague d'effervescence citoyenne, essaimée principalement autour de la dynamique des POC

(Proof Of Concept) en provenance de publics très divers. Collectivités, milieu associatif et culturel, habitants et entreprises se sont mobilisés pour agir à leurs différents niveaux et contribuer ainsi au rayonnement de notre Métropole. S'inscrivant pleinement dans cette démarche au sein même de son organisation, la MEL contribue à agir sur le territoire dans le champ de ses compétences à travers la production de POC constituant un des outils essentiels du design des politiques publiques.

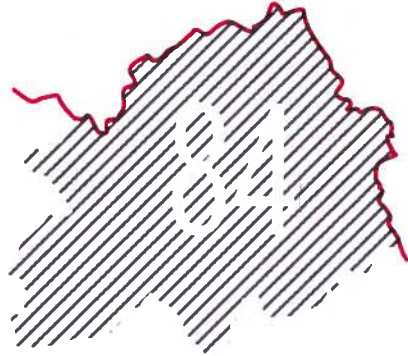
En 2018, la MEL s'est par ailleurs engagée dans le programme TRANSFO en partenariat avec La 27^e Région. Cette action a contribué à familiariser les agents avec l'approche design, appliquée à des cas pratiques réels impactant directement la vie quotidienne des métropolitains. La MEL a ainsi entamé un travail de fond visant à revisiter ses services et faire émerger de nouvelles actions et méthodes en faveur de la transformation du territoire par le design et d'une proximité renforcée avec ses habitants.





02. LA MEL EN CHIFFRES

**UNE MÉTROPOLE
TRANSFRONTALIÈRE**
84 KM DE FRONTIÈRE
AVEC LA BELGIQUE



21 

**NOUVEAUX PARCS
D'ACTIVITÉS D'ICI**

2020

170 

**ENTREPRISES À
EURASANTÉ**

3 100 EMPLOIS

**3 500
HÉCTARES**

DÉDIÉS À L'ÉCONOMIE



300 

**ENTREPRISES À
EURATECHNOLOGIES**

4 000 EMPLOIS

125 

**ENTREPRISES À LA
PLAINE IMAGES**

1 800 SALARIÉS

250 

**ENTREPRISES À
EURAILLE***

* Hors centre d'affaires

14 000 EMPLOIS

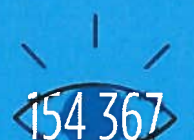

175 000

**VISITEURS
À LA PATINOIRE
SERGE CHARLES**

**12 000
LECTEURS**

À LA NUIT DES BIBLIOTHÈQUES




154 367

**VISITEURS
AUX PRÉS DU HEM**
+ 17 % PAR RAPPORT À 2016

200 000
**VISITEURS
AU STADIUM**


- 10 -
OFFICES DE
TOURISME

250
**RENCONTRES
SPORTIVES ET**
70
**ÉVÉNEMENTS
AU STADIUM**

03. PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET GOUVERNANCE

Une gouvernance territoriale et des dialogues interterritoriaux renforcés

La gouvernance territoriale avec les communes a été marquée en 2018 par des réunions des huit conseils des maires centrées sur la mise en place du plan bus, sur les attentes des communes en matière d'espaces naturels métropolitains, sur les politiques culturelles métropolitaines dans les territoires et enfin sur le lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la MEL.

2018 marque un engagement affirmé de la MEL dans une politique de dialogue interterritorial, basée sur une délibération cadre votée le 19 octobre de cette même année.

Dans ce cadre, la MEL a conclu des accords de coopérations avec la Communauté urbaine de Dunkerque, dès novembre 2018, affirmant ainsi l'ouverture maritime de la MEL ; avec la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer en décembre 2018 sur des enjeux communs liés notamment à la ressource en eau et avec la Région de Bruxelles-Capitale pour renforcer les synergies avec cette autre métropole, proche et concurrente, de l'Europe du Nord-Ouest.

Une démarche de mutualisation confortée

La coopération avec les 90 communes s'est renforcée au travers de la politique de mutualisation qui est passée de 17 actions en juin 2015 à 37 actions en décembre 2018. Parmi les nouvelles actions déployées figurent la création d'un service commun dédié à la gestion et à la prévention du risque lié aux carrières souterraines, le déploiement du service métropolitain des moyens d'impression, l'ouverture aux communes du portail OPEN DATA métropolitain et du portail géographique MELMAP Pro. Plusieurs expérimentations d'actions nouvelles de mutualisation ont également été lancées comme la mise en place d'un dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'économies d'énergie (CEE) et la mise en place d'un portail numérique dédié aux commerces de proximité et au tourisme (Enjoy MEL). Enfin, en décembre 2018, la MEL a adopté une délibération cadre visant la création d'une centrale d'achats métropolitaine.

PLU, projets de territoire, etc. : les défis d'un aménagement durable vus par les citoyens

90 communes, des enjeux structurants pour trouver l'équilibre entre « faire métropole », garantir aux métropolitains une réponse à leurs besoins sans discrimination, un cadre de vie sain et des ressources préservées pour demain... Voilà les défis métropolitains que doivent traduire les six plans locaux d'urbanisme en cours de révision (le PLU intercommunal sur 85 communes et cinq PLU communaux sur les communes des Weppes).

L'année 2018 a trouvé écho à ces préoccupations à travers la concertation organisée dans les cinq communes de l'ex-communauté de communes des Weppes où plus de 500 citoyens ont participé aux dix réunions et ateliers d'échanges organisés sur leurs futurs documents d'urbanisme.

L'enquête publique du PLU2 organisée de novembre 2018 à janvier 2019 a quant à elle permis de recueillir plus de 5 000 contributions qui mettent en exergue les mêmes enjeux.

2018 c'est aussi le lancement de deux grandes démarches de projets de territoire fondées sur un nouveau design des politiques publiques. Face à la nécessité de changer radicalement les modes de développement pour protéger la ressource en eau, la démarche « gardiennes de l'eau » a invité 21 communes de l'aire d'alimentation des captages sud de la Métropole à inventer ensemble leur avenir. Dans le même état d'esprit, une communauté élargie d'élus, d'acteurs de l'immobilier et de l'économie, de représentants d'usagers et de citoyens ont accepté de se mettre autour de la table pour se projeter sur les « Bords de Dêule-2030 » au cœur des communes de La Madeleine, Marquette-lez-Lille et Saint-André.

Une Information géographique dynamique et novatrice

Focus sur quelques projets novateurs :

- **Évaluation foncière :** La MEL s'est dotée d'une application géographique qui permet de consulter des éléments de référence de ventes de biens, afin de les aider à réaliser les évaluations de biens immobiliers par comparaison. Ces données consultées permettent de constituer un dossier d'éléments de référence, pour une comparaison destinée à l'estimation de la valeur vénale des biens.
- **Cadastre solaire et cadastre vert :** Pour favoriser le développement de productions d'énergie d'origine solaire à un éventail plus large de bâtiments, il est apparu nécessaire de réaliser une étude des gisements solaires sur l'ensemble des bâtiments du territoire de la MEL et de proposer un outil simple et efficace aux porteurs de projets publics comme privés

indiquant le potentiel de production de leurs toitures. Dans ce cadre, la MEL porte le développement d'une base de données permettant d'identifier le potentiel de production d'énergie solaire « cadastre solaire » ainsi que le potentiel de végétalisation des toitures « cadastre vert » et de fournir les données économiques dédiées à la technologie solaire.

Les outils de la Géomatique - MELMAP PRO : offrir un accès à un socle de données commun et partagé

Des ateliers de co-construction ont été animés auprès d'un panel de futurs utilisateurs. Grâce à une gestion fine des droits d'accès, MELMAP PRO se transforme en un portail protéiforme, chaque utilisateur disposant de ressources différentes limitées à son territoire de compétence.



04. AMÉNAGEMENT

Anticipons demain

2018 a été marquée par la poursuite et le lancement d'études stratégiques et pré-opérationnelles d'aménagement. Au total, ce sont près d'une vingtaine d'études engagées par la MEL pour anticiper les évolutions du territoire, accompagner les secteurs les plus dynamiques mais aussi impulser le renouvellement de quartiers à fort potentiel. Avec l'un des NPRU (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine) les plus grands de France, la MEL trace le devenir de 13 quartiers pour les 15 prochaines années.

La mise en œuvre de projets durables

Les projets d'aménagement situés au cœur de la métropole et des pôles de centralité constituent une alternative à l'étalement urbain. Réponse au besoin majeur de logements, nombreux sont entrés en 2018 en phase pré-opérationnelle ou opérationnelle, qu'il s'agisse de projets concédés (Rives de la Haute Deûle phase 2, St Sauveur, ZAC Jappe Geslot à Faches Thumesnil, etc.) ou en régie comme Grand Angle à Villeneuve d'Ascq ou le projet Franges Industrielles à Armentières-Houplines.

En parallèle, l'intervention en matière de paysage et de nature se poursuit avec **une dizaine de voies vertes** en phase de réalisation ou d'étude et l'aménagement d'ici 2027 de **plus de 80 Km dédiés aux déplacements doux**. L'inauguration de la Plaine des Périseaux a consacré l'accès pour les métropolitains à un parc agricole de plus de 200 hectares.

Une dynamique confortée

L'attractivité des projets s'est confirmée au travers de plusieurs exemples : les commercialisations record sur Euralille 3000, la nouvelle dynamique de l'Union ou encore la poursuite de projets privés majeurs comme la Maillerie ou les Grands Moulins à Marquette.

Pas de développement sans équipements

Qui dit nouveaux logements, dit besoin en équipements ; c'est ce qui a amené la MEL à adopter un nouveau fonds de concours en 2018 pour la rénovation ou l'extension d'écoles dans les communes en développement. **Doté de 3M€ par an, 10 groupes scolaires ont déjà fait l'objet d'une délibération fin 2018.**





05. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

1^{res} rencontres métropolitaines de l'économie

À l'invitation de la MEL, plus de 500 entrepreneurs métropolitains ont échangé le 15 novembre 2018 à la Cité des échanges, sur les enjeux de développement économique du territoire et le soutien que les acteurs publics peuvent apporter au développement économique. Lors de cette soirée, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, a annoncé six nouveaux engagements en faveur du développement économique et de l'emploi :

- mobiliser les ressources de la MEL pour favoriser l'activité économique,
- s'engager concrètement en faveur des mobilités,
- faire des parcs d'activités le poumon économique de la métropole,
- agir résolument pour l'emploi,
- générer innovation et excellence partout dans la métropole,
- une agence d'attractivité et une marque territoriale pour promouvoir la Métropole en France et à l'international.

Ces rencontres métropolitaines se dérouleront chaque année.

Investir dans la technologie de pointe

La MEL a soutenu l'implantation d'un spectromètre à résonance magnétique nucléaire (RMN)

1200 MHz sur le Campus de la Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq, en accordant une subvention d'un montant de 1 100 000 € en faveur de l'Université de Lille qui financera le bâtiment récipiendaire du spectromètre. Cette subvention s'inscrit dans le cadre d'une participation globale de la MEL dans ce dossier qui s'élève à 1,5 M€, inscrit au Contrat de Plan 2015-2020 dont notre établissement est signataire.

Lutter contre le diabète

Dans le cadre du Programme investissement d'avenir (PIA), la MEL soutient le Centre National de Médecine de Précision des diabètes (CNMP) PreciDIAB à Lille, dont la création vient répondre à un besoin de développer de nouveaux moyens de prévention, de prise en charge et de traitement des patients diabétiques afin de contrer cette maladie. Ce programme mettra au point une prévention et une médecine personnalisée d'avenir, en constituant un lieu privilégié pour développer la recherche, l'innovation et l'accélération du transfert technologique vers les applications industrielles. Il permettra à Eurasanté de disposer d'une référence internationale sur la thématique des maladies métaboliques.

La MEL soutient donc ce projet, en octroyant une aide de 10 M€, en réponse à la sollicitation exprimée par l'Université de Lille Nord Europe pour un coût total estimé à plus de 24 M€.



Une feuille de route « économie et emploi » pour les quartiers prioritaires du contrat de ville

Pilote du contrat de ville, la MEL a adopté au Conseil métropolitain du 15 juin 2018, une véritable feuille de route pour l'économie et l'emploi dans les quartiers les plus fragiles de notre métropole. L'ambition affichée est forte : réduire de moitié l'écart du taux d'emploi entre ces quartiers prioritaires et la moyenne métropolitaine. Le plan d'actions qui sera développé pour relever ce défi identifie 17 engagements qui portent sur l'ensemble des leviers de développement (de l'implantation et l'implication des entreprises aux actions de coaching et de médiation vers l'emploi), en fixant pour exigence de donner ou rendre une vocation économique à ces territoires.

Développer l'entrepreneuriat avec la fabrique « MEL Entreprendre »

Répondre au désir d'entreprendre, en aidant à concrétiser une initiative en projet d'entreprise, se révèle comme une des clés de réussite économique des territoires. Face au constat d'un tassement de la création d'activités dans notre métropole, la MEL a décidé de relever le défi de manière volontariste en adoptant une politique innovante, inédite dans le reste de l'hexagone, et destinée à valoriser le potentiel de création d'entreprise dans les territoires qui se situent encore en retrait dans dynamique de métropolisation.

Cette ambition porte le nom de la Fabrique MEL Entreprendre qui aura pour fil directeur l'objectif de faciliter le chemin vers l'entreprise en rendant plus lisible qu'aujourd'hui, l'offre de services des acteurs de l'aide à la création d'entreprise. 13 actions portent cette ambition qui a pour emblème l'ouverture de sept espaces ressources.

Redynamiser les parcs d'activités : poumons économiques de la MEL

La MEL investit 28 M € sur trois ans pour redynamiser ses parcs d'activités les plus anciens, avec pour objectif d'y attirer de nouvelles activités et d'améliorer la qualité d'accueil pour les entreprises déjà présentes et leurs salariés. Cette politique impactera neuf sites, et donc pas moins de 1300 entreprises et 30 000 salariés sur plus de 1100 ha.

En s'appuyant sur les compétences les plus reconnues de la MEL, l'idée consiste à améliorer l'aménagement des voiries et des modes doux sous forme de pistes cyclables et d'accès piétonniers, de revoir la signalétique urbaine, ou encore de travailler collectivement sur la sécurité. Cette politique consiste aussi à repenser l'offre de services aux entreprises et aux usagers, à identifier des fonciers et immobiliers mutables afin de les proposer à des entreprises en recherche de nouvelles localisations et à favoriser la mutualisation des ressources et services.



06. AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Métro: la ligne 1 en 4G!

En août 2018 a été célébrée l'ouverture de la 4G sur la ligne 1 du métro: avec la collaboration d'Orange, opérateur leader agissant pour le compte des 4 opérateurs mobiles, près de 200 antennes ont été installées afin de couvrir intégralement 13 stations souterraines et les tunnels de la ligne 1.

Lancement des expérimentations 5G

La Métropole a été désignée par l'État pour être l'un des neuf territoires nationaux d'expérimentation de la 5G avant l'ouverture

commerciale du réseau en 2020. Pour profiter à plein de cette période de tests, la MEL a lancé un appel à projets en partenariat avec Orange, le CITC et Village by CA: le Défi 5GMEL. Les start-up, les grands industriels mais aussi le monde académique y sont invités pour proposer les nouveaux usages que ce réseau permettra, par exemple dans les domaines de la réalité virtuelle, du véhicule autonome, de la télémédecine, etc. Les meilleurs candidats pourront profiter ainsi de la 5G avant même son lancement et prendre une longueur d'avance.



CHIFFRES

88 points hauts pour la couverture expérimentale étendue sur sept communes

07. HABITAT

Une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage

Les travaux de la nouvelle aire de Roncq-Halluin-Neuville-Tourcoing ont débuté en septembre 2018. Elle permettra l'accueil de 44 places pour un budget de 2,8M€ (livraison 2020).

Lancement du 3^e Plan Local de l'Habitat

En juin 2018 ont eu lieu à la Condition publique les Assises de l'habitat, qui ont réuni près de 300 partenaires et ont préparé le lancement des travaux d'élaboration du PLH3, en plaçant au centre de la démarche les usagers.

L'année 2018 a été l'occasion de formaliser le partenariat avec les grands acteurs du logement que sont les organismes HLM, CDC Habitat, Action logement ou encore Procvivis. Les conventions signées avec chacun d'entre eux confortent l'action de la MEL en faveur de logements de qualité, accessibles et adaptés aux besoins des habitants.

Habitat et transfo

La Transfo, installée en 2018, a choisi comme premier cas pratique la problématique du faible recours des particuliers aux aides à l'amélioration de l'habitat. Les travaux des ambassadeurs ont conduit à formuler plusieurs propositions, dont deux sont en cours d'expérimentation : l'installation dans quelques quartiers de brico-conciergeries, premières portes d'entrée vers une information complète sur les dispositifs d'aides aux travaux ; l'élaboration d'un carnet de santé du logement.

Amelio

2018 a été l'année du développement des ambitions pour la réhabilitation de l'habitat privé. La MEL pilote un dispositif d'information et de conseil, « Amelio », pour tous publics (via la Maison de l'Habitat Durable et les Espaces Info Énergie), et particulièrement pour les ménages à ressources modestes voire très modestes (Amelio +) : il est prévu pour eux d'aider à la réhabilitation de 10 000 logements en 5 ans (2018-2022) par un conseil et un appui technique personnalisé gratuits, sur l'ensemble du territoire.

Logement d'abord

La MEL a été retenue avec 22 autres territoires en France comme site de mise en œuvre accélérée du Plan quinquennal national « Logement d'abord ». Le Logement d'abord, c'est d'abord un état d'esprit : toute personne, tout ménage, doit pouvoir accéder à un logement, avec un accompagnement personnalisé si nécessaire. C'est aussi une méthode de travail : un travail très collectif pour mobiliser les moyens pour construire plus de logements pour les ménages sans domicile, faciliter la location à des ménages à faibles ressources, prévenir les expulsions locatives, attribuer les logements sociaux auprès des ménages prioritaires dans le respect des équilibres territoriaux, construire un accompagnement au logement, mais aussi à la santé, à l'insertion, pour assurer un logement durable à ceux qui en sont dépourvus.

CHIFFRES

Plus de 1 500 logements sociaux (PLUS-PLAI) nouveaux financés

Plus de 1 500 logements sociaux programmés pour être réhabilités

08. MOBILITÉ, TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS

Les pôles d'échanges multimodaux : des « hauts lieux » des quartiers

Le 5 novembre 2018, la MEL a mis en service la requalification du pôle d'échange multimodal du quartier de Pont de bois. Outre une qualité de desserte et d'accessibilité par les transports en commun, la politique menée sur les pôles d'échanges urbains permet d'enclencher une véritable dynamique profonde et durable de renouvellement urbain. Seclin, Armentières, Tourcoing, Fort de Mons, etc., autant de « hauts lieux » sur lesquels la MEL interviendra pour une intégration intermodale urbaine.

Des portillons pour la sécurité et le confort de tous !

Le déploiement du contrôle d'accès aux stations de métro initié en 2017 s'est poursuivi dans les six plus importantes stations du réseau, représentant 40 % du trafic métro : Eurotéléport, Tourcoing centre, République Beaux-Arts, Porte de Douai, Gare Lille Flandres et Porte des Postes. L'intégralité des stations en sera pourvue en 2020.

Le nombre de validations et le sentiment de sécurité progressent en adéquation avec les objectifs du projet. Ce changement est accompagné par un vaste dispositif humain d'aide aux voyageurs.

C'est parti pour sept années !

La nouvelle CSP Transports a pris effet le 1^{er} avril 2018. Elle implique de nombreux changements sur notre réseau de transport métropolitain, notamment au niveau des personnels présents. Un nouveau dispositif d'humanisation a été déployé pour plus de sécurité et un accès facilité aux informations commerciales. Vous avez besoin d'aide ? Les agents de sécurité

(bleu marine) ou les médiateurs (verts) sont là pour aider et assurer la sécurité. Vous êtes perdus ou cherchez à trouver le meilleur tarif ? Les welcomers (rouge) sont à votre disposition pour renseigner.

La mobilité avance à grand pas

Les secondes Assises des mobilités et de l'accessibilité se sont tenues à Villeneuve d'Ascq le 22 mai 2018. Cet événement a été l'occasion de réunir tous les acteurs du territoire intéressés ou partie prenante sur les sujets de mobilité afin de faire un bilan deux ans après les premières Assises de 2016. La Région Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'État, ainsi que de nombreux autres acteurs, ont ainsi pu s'exprimer sur les avancées et les enjeux qui restent à traiter pour améliorer l'accessibilité de la métropole en soulignant la nécessité d'aborder le sujet « à la bonne échelle » et de s'atteler à mettre en œuvre un « bouquet de solutions » cohérentes et articulées entre elles.

L'année 2018 a également été l'occasion de lancer à l'automne la démarche de Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT) visant à déterminer le schéma des transports collectifs structurants de la métropole et en lien avec ses territoires limitrophes à horizon 2035. Un projet de schéma a ainsi été débattu au Conseil de décembre et sera soumis à la concertation auprès du grand public, des institutions, et des communes durant le premier semestre de 2019 pour une approbation prévue en juin. Ce schéma constituera une des principales pièces à intégrer au futur PDU métropolitain dont le lancement administratif a été acté en juin 2018.

CHIFFRES

8 M€ HT d'investissement moyen par an sur les pôles d'échanges

09. ESPACE PUBLIC, VOIRIE

L'espace public métropolitain, témoin des politiques publiques de la MEL

L'espace public métropolitain constitue un patrimoine considérable à préserver, exploiter et mettre en sécurité. Il est aussi un lieu où s'expriment différentes politiques publiques de la Métropole Européenne de Lille, porteuses d'un nouveau modèle d'aménagement. Ainsi, les dépenses d'investissement ont été en très forte progression en 2018 pour plus de

mobilité durable et solidaire (7,2 M € en faveur de nouveaux aménagements cyclables, soit une progression de 125 % des crédits affectés au vélo, 0,5 M € pour la mise en accessibilité de quais bus), pour la redynamisation des parcs d'activités économiques et leur accessibilité (par exemple, la requalification du Parc de la Houssoye et l'aménagement du shunt de l'Épinette à Seclin) et l'amélioration du confort de vie des habitants (l'aménagement du fort Rompu).



10. ÉNERGIE

Nos déchets nous réchauffent

Un vaste chantier initié par la MEL, l'autoroute de la chaleur, a démarré en juin 2018. C'est un important défi énergétique que la Métropole est en train de relever: construire une canalisation de grande taille pour transporter la chaleur créée à partir de la combustion des déchets ménagers métropolitains. Cette énergie produite au Centre de Valorisation Énergétique (CVE) d'Halluin va circuler sous

forme d'eau chaude dans cette « autoroute de la chaleur » et traverser une dizaine de communes: Halluin, Roncq, Neuville-en-Ferrain, Mouvaux, Wasquehal, Roubaix, Tourcoing, Marcq-en-Barœul, La Madeleine et Lille afin d'alimenter les réseaux de chaleur de Lille et Roubaix. La livraison de cette chaleur renouvelable est prévue en décembre 2019 à Roubaix et en octobre 2020 à Lille.



CHIFFRES

75 M€ d'investissement dont 12 M€ sont pris en charge par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et 13 M€ par les fonds FEDER de l'Union Européenne

30 000 logements chauffés grâce à cette chaleur
(250 000 Gwh d'énergie)

5,5 M€ de recettes par an pour la gestion des déchets grâce à la vente de chaleur

11. EAU ET ASSAINISSEMENT

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

L'année 2018 a été consacrée aux modalités de mise en œuvre de la GEMAPI et aux négociations relatives au retrait de la MEL de l'USAN afin que la MEL soit en capacité, dès le 1^{er} janvier 2019, d'exercer cette compétence sur l'ensemble des 90 communes de son territoire et agir sur plus de 500 km de cours d'eau en synergie avec ses compétences eau potable, assainissement, aménagement, environnement et cadre de vie. Cinq délibérations ont été approuvées par le Conseil de la Métropole notamment pour définir une gouvernance spécifique à la GEMAPI et autoriser les procédures de marchés publics relatives aux missions d'entretien et de lutte contre

les espèces nuisibles et le lancement d'une étude d'aménagement de la Marque Rivière en groupement de commande avec la Communauté de Communes Pévèle-Carambault.

Bassin Brondeloire : lutter contre les inondations et préserver le milieu naturel

Le bassin Brondeloire, situé à Roubaix, a été mis en service fin 2018 par la Métropole Européenne de Lille. Conçu à partir d'un principe innovant, il lutte contre les inondations en période d'orages tout en réduisant le rejet d'eaux usées dans le milieu naturel. Sa dimension hors norme lui permet de stocker 23 millions de litres d'eau.



12. DÉCHETS MÉNAGERS

La MEL améliore les performances de tri et le cadre de vie des usagers

Les habitants des secteurs en habitat dense de la métropole, rencontrent régulièrement des difficultés de stockage des déchets présentés dans des bacs ou des sacs et collectés en porte-à-porte.

Outre les problématiques de propreté et d'hygiène, ces difficultés ont des conséquences sur la gestion de l'espace public : encombrements des trottoirs, pollution visuelle, etc. Elles constituent également un frein au tri des déchets sur ces secteurs.

Dans la mesure où la MEL doit aussi faire évoluer les modalités de tri et de valorisation des déchets recyclables, conformément aux obligations législatives et réglementaires, une expérimentation a été conduite en partenariat avec la ville de Lille concernant des points d'apports volontaires collectés de manière robotisée. Une prestation de ramassage des déchets aux pieds du matériel est également intégrée à l'expérimentation dans le but de maintenir l'espace public propre. Sur chaque secteur, les habitants réalisent le tri de trois flux différents : non recyclables, recyclables et verre.



CHIFFRES

1 benne robotisée à préhension latérale

86 BINs réparties sur 30 sites

4 000 usagers concernés

13. NATURE, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

Une fréquentation en progression

En 2018, la fréquentation des Espaces Naturels de la MEL a encore augmenté (+13%). Au global sur les trois parcs et les trois Relais Nature, 370 000 visiteurs ont été accueillis. La stratégie de la MEL qui consiste à mettre en valeur et développer les activités de loisirs de nature en prenant appui sur les milieux naturels remarquables porte ses fruits.

L'année 2018 est également marquée par l'ouverture de la 1^{re} boutique des Espaces Naturels de la MEL. Adossée au Relais Nature du Parc de la Deûle, elle propose aux visiteurs quelques centaines de références : objets naturalistes, livres, etc. offrant des qualités éthiques et écoresponsables.

À retenir enfin, le lancement de la démarche « Atlas de la biodiversité communale ». La MEL, qualifiée par l'Agence Française de biodiversité pour ce programme ambitieux à l'échelle des 90

communes, devient tête de réseau métropolitain sur l'ingénierie écologique.

Ici je mange local

En 2018, la MEL, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, la Chambre d'Agriculture et l'Association des Maires du Nord se sont engagés pour développer ensemble l'approvisionnement local dans la restauration collective du territoire. De ces volontés communes sont nés une charte et un logo « Ici je mange local ». Écoles, collèges, lycées, établissements médico-sociaux ou encore cuisines centrales bénéficient ainsi de l'accompagnement des institutions pour faire des produits locaux une priorité dans les restaurants scolaires et collectifs. Nombreux sont ceux engagés dans la démarche : 182 établissements ont ainsi été distingués pour la première édition le 3 octobre 2018 à la MEL.



CHIFFRES

214 animations organisées dans les six équipements de l'ENM et les espaces naturels ouverts (50% d'animations gratuites)

1300 hectares de nature au total

44 hectares d'Espaces Naturels sensibles sont transférés à la MEL (convention de gestion avec le Département du Nord pour 9 ans)

Près de 5 000 personnes accueillies lors de la 1^{re} édition du marché Made in Mel, le 3 juin 2018



14. JEUNESSE, CITOYENNETÉ, BUREAU DES TEMPS

Prévenir les violences intrafamiliales

La MEL a réalisé un guide et trois spots de sensibilisation pour prévenir les violences intrafamiliales : libérer la parole, savoir réagir et qui contacter, etc. Ces outils ont été élaborés avec les services de la Préfecture, du Parquet, les associations Louise Michel et Solfa, le Conseil départemental d'Accès au Droit, la référente départementale Violences conjugales, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, le Centre hospitalier d'Armentières, la Police, la Gendarmerie ainsi que les communes de la MEL.

Accompagner et soutenir la jeunesse

Issu d'une longue concertation avec les acteurs du territoire et les jeunes eux-mêmes, le schéma métropolitain, Jeunes en Métropole (#JEM) pose trois axes d'actions : garantir l'essentiel aux jeunes métropolitains (via notamment le Fonds métropolitain d'Aides aux Jeunes), permettre l'épanouissement des jeunes métropolitains (accès à la culture, au sport, Summer Pass, engagement des jeunes avec l'Université Populaire de la Jeunesse) et tisser des liens entre les jeunes et leur territoire.

La participation citoyenne de la MEL, nationalement reconnue

Fin 2018, plus de 9 000 contributions citoyennes ont permis d'enrichir nos politiques publiques et nos projets d'aménagement et ainsi d'améliorer les services publics. La Métropole Européenne de Lille a été lauréate des trophées de la participation et de la concertation 2018 dans la catégorie collectivité locale et administration d'État.

Bureau des temps

Dans le cadre de sa politique des temps, la MEL promeut le télétravail comme un nouveau mode d'organisation du travail permettant une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ainsi qu'une réduction des phénomènes de congestion urbaine. La MEL, en tant qu'employeur mais aussi en tant que collectivité et capitale régionale, a également un devoir d'exemplarité. Elle a ainsi voté fin 2017 le principe d'une expérimentation d'un an auprès de 150 agents volontaires (5 % des effectifs). Portée par le Bureau des temps en collaboration avec la DRH, cette expérimentation a été lancée en juillet 2018, avec une évaluation tout au long permettant de mesurer les effets sur le bien-être et la qualité de vie des agents, le fonctionnement de la collectivité et l'impact environnemental.



DATES À RETENIR

La MEL a co organisé et accueilli les 2^{es} Rencontres nationales de la participation les 6, 7 et 8 mars 2018 avec le think tank Décider Ensemble. **Plus de 700 professionnels ont débattu et échangé** sur les enjeux et les pratiques de la participation citoyenne.

15. CULTURE

Soutenir les expositions majeures

La MEL a adopté un nouveau dispositif de soutien des expositions majeures du territoire, dispositif assez inédit dans les métropoles puisque peu d'entre elles s'engagent de manière pérenne et volontariste dans le soutien à des expositions temporaires. En fonction du rayonnement de l'exposition et de critères liés au budget et à la fréquentation des expositions, la MEL accompagne financièrement les musées à hauteur de 400 K€/an.

Une nuit pour les bibliothèques

Rachel Levesque, gagnante du concours télévisé « Le meilleur pâtissier » a été la marraine

de l'édition 2018 de la nuit des bibliothèques placée sous le thème de la gastronomie.

Dispositif Rythme ma bibliothèque

16 bibliothèques ont été accompagnées via le dispositif. L'augmentation de l'amplitude d'ouverture horaire des bibliothèques du territoire a été équivalente à 2 667 heures.

Musée de la Bataille de Fromelles

Une opération spéciale de découverte du Musée a été organisée pour les commémorations de la Grande guerre à destination des scolaires de la métropole.



CHIFFRES

Nuit des bibliothèques:

63 bibliothèques et 49 communes mobilisées

Plus de **12 000 visiteurs** en 2018

Musée de la Bataille de Fromelles:

58 classes participantes soit **1 500 élèves**

13 486 visiteurs en 2018

16. SPORTS



Ça patine !

Avec ses 175 000 patineurs accueillis en 2018, dont 98 000 utilisateurs grand public, la patinoire de la MEL S. Charles est toujours solidement ancrée dans le haut du classement des patinoires françaises.

La qualité de la glace et les conditions d'accueil des usagers sont toujours autant appréciées, notamment par les 600 licenciés de nos deux clubs résidents, toujours aussi dynamiques et performants.

Les nombreux travaux menés en 2018 (relamping de standing de la halle de glisse, revêtements de sol, écran géant, etc.) sont annonciateurs du lifting d'envergure prévu en 2019.

Tous à l'eau !

Dans un contexte concurrentiel en développement, la piscine des Weppes maintient un haut niveau de fréquentation avec 233 000 nageurs tout public accueillis, dont 46 500 scolaires une

nouvelle fois au rendez-vous de l'apprentissage de la natation.

Les bassins inox et le traitement de l'eau à l'ozone de la piscine de la MEL séduisent toujours autant ses usagers et ses deux clubs résidents, forts de leurs 300 licenciés.

Équipement structurant du territoire, la piscine est devenue en 2018 site pilote pour le déploiement de la Carte de Vie Quotidienne, projet mené par la MEL au titre de sa stratégie « Résolument digitale ».

Stade Pierre-Mauroy

14 événements organisés hors LOSC au Stade Pierre-Mauroy.

Accueil de la Volley Ball nation league durant cinq jours.

Accueil de la dernière demi-finale et de la dernière finale de la coupe Davis.

Un match France - Argentine pour le XV de France de rugby.

17. TOURISME

Création de l'Agence d'attractivité Hello Lille

Dans une métropole caractérisée par une pluralité de villes et de territoires ruraux riches de multiples sites et lieux touristiques, un modèle innovant devait être imaginé pour la promotion, en cohérence avec le potentiel touristique et les destinations concurrentes. Les élus métropolitains ont donc décidé fin 2018 de la création d'une Agence d'attractivité économique et touristique, chargée également de l'animation de la marque « Hello Lille », un outil dynamique et opérationnel au service de la promotion du territoire dans sa globalité.

Observatoire du tourisme de la MEL

Lancement en 2018 de l'Observatoire du tourisme de la MEL comme outil incontournable d'une gouvernance stratégique de la destination. L'observatoire apporte une expertise connectée à la réalité de terrain qu'il souhaite mesurer à 360°. Il doit également pouvoir orienter les acteurs du tourisme vers de nouvelles perspectives, en lien avec les dynamiques du secteur. À l'étude : image de la destination / big data et tourisme / impact économique et médiatique des grands événements.



18. ADMINISTRATION

Achats et commande publique

Le Conseil métropolitain a adopté le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables de la MEL le 14 décembre 2018, par délibération n°18 C 1148. Ce document est le fruit de 6 mois d'un travail de co-construction avec les parties prenantes internes et externes, coordonné par les directions Commande Publique et Achats et Logistique, sous le pilotage de Marc Godefroy, conseiller métropolitain. Véritable feuille de route à 3 ans de la politique d'achat responsable et volet « achat » de la RS'MEL, il comporte trois piliers stratégiques et 28 actions opérationnelles.

Systèmes d'informations

La MEL s'est engagée sur 44 nouveaux projets de dématérialisation et en a fait aboutir plusieurs, à destination des citoyens-usagers :

- la refonte du site internet de la MEL;
- l'Open Agenda : mise en commun d'évènements sur la métropole (mutualisation avec quelques villes, des partenaires publics, des offices de tourisme, etc.);
- le nouveau dispositif de la C'Art;

- la Carte de Vie Quotidienne : début de production des cartes Pass Pass AMC par Transpole et intégration du service « Accès à la piscine des Weppes ».

Patrimoine

La MEL a décidé du lancement de l'opération de reconfiguration du site de l'Unité Territoriale de Lille Seclin à Ronchin, 1^{re} opération de reconfiguration et de modernisation de sa présence dans les territoires.

Le programme de l'opération se décline comme suit :

- la relocalisation des archives de la MEL;
- la construction d'un immobilier de bureaux de 3 100 m² permettant d'accueillir notamment le siège de la régie de l'eau Sourceo;
- la relocalisation de la fonction imprimerie / reprographie de la MEL, imprimerie mutualisée avec les communes;
- l'aménagement des espaces extérieurs (parkings, espace verts, etc.) associés.

Soucieuse de sa responsabilité en matière de maîtrise globale de l'énergie, cette opération fait l'objet d'un marché global de performance.

19. CRÉMATORIUMS

Plusieurs projets ont été amorcés :

- remplacement des mobiliers,
- rafraîchissement des salles de cérémonie,
- agrandissement du parking sur le site de Herlies,
- aménagement d'un futur jardin cinéraire autour du crématorium de Wattrelos.

CHIFFRES

736 marchés passés et **601** procédures conduites

Le volume d'achat réalisé a représenté **473,3 M€** (contre 460,8 M€ en 2017, soit + 2,7 %)

L'achat régional s'est élevé à **82 %** du volume d'achat réalisé

En 2018, **144 421 heures d'insertion** (soit + 19,8 % par rapport à 2017) ont été réalisées dans le cadre des contrats de commande publique de la MEL, au profit de **261 bénéficiaires** (+ 14,5 %)

20. FINANCES

La construction d'un partenariat innovant de soutien aux entrepreneurs

Le pôle Finances a expérimenté en 2018 le financement participatif comme mode alternatif de financements des projets. La MEL et neuf autres partenaires (dont Boulanger, le Techshop, la BGE Haut de France ou encore l'Université de Lille) ont soutenu les campagnes de financement participatif (sur la plateforme KissKissBankBank) de dix entrepreneurs de l'économie circulaire. L'originalité du dispositif repose sur le soutien proposé : en effet, le partenariat propose non pas un financement direct aux projets mais un apport en expertise, coaching et communication pour aider les entrepreneurs à réussir leurs collectes de dons.

La mutualisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

Consciente du défi financier que représente la massification des investissements en matière d'efficacité énergétique pour répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique, la Métropole européenne de Lille s'est engagée pour optimiser le recours aux certificats d'économie d'énergie (CEE). La MEL crée ainsi un dispositif métropolitain de valorisation des actions éligibles aux CEE, dont pourront bénéficier les services opérationnels de la MEL et les 90 communes du territoire. Opérationnel dès le 1^{er} janvier 2019, ce dispositif s'inscrit dans

le cadre du schéma métropolitain de mutualisation. Il contribue à l'atteinte des objectifs du Plan Climat Air Énergie métropolitain, et complète le service de Conseil en énergie partagé créé en septembre 2017 visant à accompagner les communes vers la rénovation durable de leur patrimoine. Ce dispositif permet d'activer un levier supplémentaire pour porter dans la durée un effort en matière de performance énergétique des projets du territoire.

FiscaHub - prix de l'innovation financière

La Métropole européenne de Lille a reçu le prix de l'Innovation financière décerné par l'Afigèse en 2018 pour la conception de FiscaHub, une plateforme web qui facilitera les échanges entre les Services fiscaux et les collectivités en matière de signalement d'anomalies sur les bases fiscales.

FiscaHub est le fruit d'un travail collaboratif avec trois autres collectivités locales (ville de Paris, Métropole d'Aix-Marseille-Provence et communauté d'agglomération du Pays basque) et un éditeur de système d'informations fiscales.

À l'été 2019, le ministère des Comptes publics a confirmé son engagement : FiscaHub sera expérimenté d'ici la fin de l'année sur plusieurs territoires. Son déploiement étant prévu en 2020.

CHIFFRES

1 689 M€ de dépenses totales

434 M€ de dépenses d'équipement (investissement)

40 000 liquidations pour **1,53 M€**

19,9 jours de délai global de paiement moyen

43,60 % de factures dématérialisées, avec un taux de rapprochement automatique de **79,68 %**

6,1 M€ de subventions conventionnées en 2018

21. RESSOURCES HUMAINES

Reconnaissance et équité

Soucieuse de la reconnaissance de chacune et chacun de ses agents.tes, la MEL a revalorisé son régime indemnitaire. Objectif atteint : 97,1% des agents éligibles au régime indemnitaire sont concernés par une revalorisation de leur rémunération. Cette démarche, fondée sur l'égalité de traitement entre les filières, conforte l'importance donnée à la qualité de vie au travail des agents.tes de la Métropole et contribue à réduire l'inégalité femme-homme.

Plan Bien-Être Au Travail (BEAT)

La MEL affirme son statut d'administration innovante en mettant en place un plan BEAT. Parmi les actions phares réalisées en 2018, l'expérimentation du télétravail a été instaurée et a concerné un panel de 150 agents.tes. En parallèle, 104 managers.euses ont suivi un module de formation dédié spécifiquement aux managers.euses d'agents.tes télétravailleurs.



CHIFFRES

5 500 candidatures reçues en 2018

320 recrutements : **150 agents** ont été recrutés **en interne** (changement de poste) et **170 nouveaux agents** ont été recrutés **en externe**

22. ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

La DAMO, une offre de service adaptée aux enjeux des projets métropolitains

Forte d'une équipe de 55 femmes et hommes, la DAMO s'est réinventée au cours de l'année 2018 pour mieux répondre aux attentes placées en elle. Avec une organisation repensée autour de quatre domaines d'activité (Aménagement des Territoires et Architecture, Voirie et Réseaux Divers, Sols et Grands Équipements, Génie Civil et Énergies) et d'une unité transversale portée sur l'innovation et les enjeux d'appui aux maîtrises d'ouvrage, la DAMO est prête pour relever de nouveaux défis et apporter toute son ingéniosité, son expertise technique et sa capacité d'innovation aux projets métropolitains.

BIM MY MEL, une démarche d'innovation pour la construction

Depuis la fin du 20^e siècle, le numérique transforme l'ensemble des secteurs de l'économie. La démarche BIM (Building Information Modelling) est une nouvelle façon de décrire un ouvrage existant ou un projet de construction, en regroupant au sein d'un ensemble de fichiers numériques les informations techniques relatives à cet ouvrage : maquettes, plans, fiches techniques, données d'entretien/maintenance. Initiée fin 2018, cette démarche a pour objectif de généraliser l'usage du BIM au sein de la MEL et de positionner la MEL à l'horizon 2022 comme un acteur majeur du BIM sur le territoire européen.



23. ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Évaluation des politiques publiques

Au cours de l'année 2018, l'unité d'évaluation des politiques publiques de la MEL a notamment évalué le dispositif d'aide à l'achat au vélo, l'expérimentation de télétravail, l'ingénierie et la gouvernance du contrat de ville et

assurer la mise en œuvre de la mission d'information et d'évaluation sur Biotope. Au-delà, d'autres démarches évaluatives ont été initiées telles que celles portant sur le Programme local de l'Habitat N°2, la C'art ou l'expérimentation de délégation territoriale.



LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
1, rue du Ballon / CS 50749 59034 LILLE CEDEX

Coordination de l'édition : MEL - Direction de la Communication, presse et protocole

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication, presse et protocole

Mise en page et graphisme : Atelier téléscopique

Photographies : MEL - Alexandre Traisnel, Vincent Lecigne, Max Lerouge, Laurent Sanson, Lætitia Lepage

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication, presse et protocole

Impression : MEL - Ressources partagées

Achévé d'imprimer en novembre 2019





1, rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr